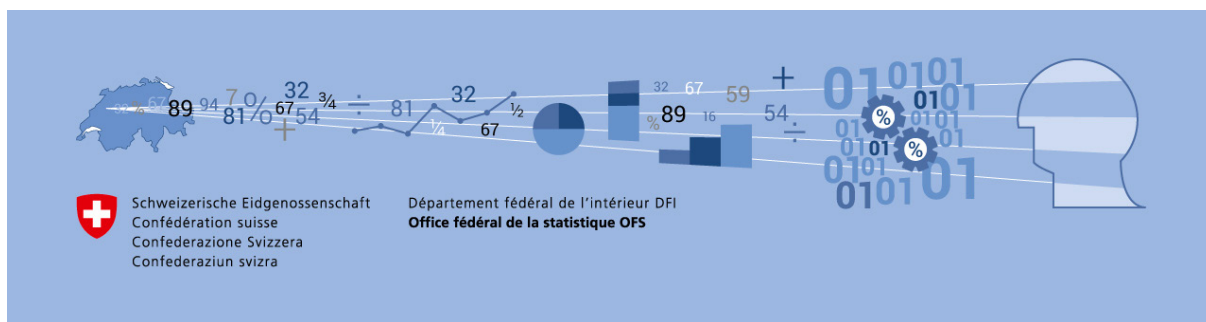




Communiqué de presse

Embargo: 23.5.2024, 8h30

14 Santé

Enquête suisse sur la santé: travail et santé 2012-2022

Toujours plus de personnes sont stressées au travail

La part des personnes qui déclarent ressentir du stress au travail a augmenté en dix ans et elle est passée de 18% en 2012 à 23% en 2022. C'est la plus forte progression enregistrée parmi les conditions de travail pouvant représenter un risque physique ou psychosocial pour la santé. Plus de la moitié (53%) des personnes stressées sont également épuisées émotionnellement dans leur travail et présentent un risque accru de burnout. Ce sont là quelques-uns des résultats de la publication diffusée aujourd'hui par l'OFS sur ce thème.

Les conditions de travail font partie des principaux déterminants sociaux de la santé. L'enquête suisse sur la santé (ESS) permet de suivre l'évolution entre 2012 et 2022 de dix risques physiques et de neuf catégories de risques psychosociaux (pour le détail, voir l'encadré «Source des données»).

Le stress fréquent dans la santé et l'action sociale

En 2022, 25% des femmes et 21% des hommes actifs professionnellement ont déclaré être la plupart du temps ou toujours stressés dans leur travail. Ces proportions sont en augmentation, particulièrement chez les femmes, dont 17% étaient stressées en 2012, comparativement à 18% des hommes. C'est dans la branche de la santé et de l'action sociale que le stress est le plus fréquent (29%). Une femme sur quatre est active professionnellement dans cette branche.

Augmentation du risque de burnout chez les femmes

La part des femmes épuisées émotionnellement dans leur travail et présentant un risque accru de burnout est passée de 20% en 2012 à 25% en 2022. La part des hommes concernés par ce risque est stable et s'élevait à 19% en 2022. Ce sont les personnes stressées qui ont le plus de risque d'être épuisées émotionnellement dans leur travail: plus d'une personne stressée sur deux (53%) est dans ce cas. 27% des personnes épuisées émotionnellement présentent des symptômes de dépression, contre 5% de celles qui ne le sont pas.

Le harcèlement sexuel plus souvent mentionné

En 2022, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer être confrontées dans leur travail à des discriminations ou à des violences (21% contre 16%). Cette différence s'explique principalement par la proportion nettement plus élevée de femmes que d'hommes ayant fait face à des discriminations liées au sexe (8,4% contre 1,5%) lors des douze mois précédant l'enquête. Les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à mentionner des situations de harcèlement sexuel (1,7% contre 0,4%). Cette part atteint 4,1% chez les femmes de 15 à 29 ans. La proportion de

femmes déclarant avoir été victimes de harcèlement sexuel a augmenté de 0,6% en 2012 à 1,7% en 2022.

Risques physiques en léger recul

En 2022, 47% des hommes et 43% des femmes étaient confrontés dans leur travail à au moins trois risques physiques sur dix. Chez les hommes, cela correspond à un léger recul par rapport à 2012, lorsque 50% d'entre eux étaient concernés. Cette diminution est prononcée pour l'exposition aux produits toxiques ou nocifs, qui est passée chez les hommes de 28% en 2012 à 23% en 2022. Les seuls risques physiques plus fréquents chez les femmes que chez les hommes sont le fait de devoir prendre des positions douloureuses ou fatigantes (50% contre 45%) et de devoir soulever ou déplacer des personnes (15% contre 8%). Ce sont des sollicitations fréquentes dans le travail de soin ou de prise en charge des petits enfants.

Restauration, construction et santé à risque

Dans l'agriculture et la construction, les risques physiques dominent largement devant les risques psychosociaux, avec plus de 80% des personnes qui sont exposées à au moins trois risques physiques. Dans la santé, la restauration, le commerce et les transports, les risques psychosociaux sont aussi fréquents que les risques physiques et la part des personnes confrontées à au moins trois risques physiques ou à au moins trois risques psychosociaux avoisine ou dépasse les 50%.

Les autres branches des services sont les moins concernées par les conditions de travail à risque et les risques psychosociaux y sont plus fréquents que les risques physiques. C'est dans la restauration, dans la construction ainsi que dans la santé que la somme des pourcentages de personnes exposées à au moins trois risques physiques ou trois risques psychosociaux est la plus élevée.

Les plus jeunes davantage concernés

Les personnes de moins de 30 ans sont davantage confrontées dans leur travail aux risques physiques que les plus âgées. C'est particulièrement le cas chez les hommes, avec 61% des moins de 30 ans déclarant au moins trois risques physiques, contre 46% des 30-49 ans et 41% des 50-64 ans. Les jeunes femmes déclarent également plus souvent que les femmes plus âgées devoir faire face à au moins trois risques psychosociaux. Elles sont notamment plus souvent stressées (32%, contre 26% pour le 30-49 ans et 19% pour les 50-64 ans) et elles déplorent plus souvent avoir dû faire face à des violences ou des discriminations (32% contre 20% et 16%).

Source des données

Les résultats présentés se basent sur les données de l'enquête suisse sur la santé (ESS). L'ESS permet de documenter l'évolution des conditions de travail pouvant représenter un risque pour la santé grâce à un ensemble de questions posées de manière identique en 2012, 2017 et 2022. Ces enquêtes ont été réalisées auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente permanente de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. L'analyse relative aux conditions de travail porte sur les personnes âgées de 15 à 64 ans, salariées ou indépendantes et avec un taux d'activité d'au moins 20%. En 2022, cette population était composée de 10 962 personnes (5348 hommes et 5614 femmes).

Les dix risques physiques documentés par l'ESS sont: mouvements répétitifs du bras ou de la main, positions douloureuses ou fatigantes, soulever ou déplacer de lourdes charges, soulever ou déplacer des personnes, rester debout, températures élevées, températures basses, bruits forts, vibrations et exposition à des produits nocifs ou toxiques.

Les neuf catégories de risques psychosociaux documentés par l'ESS sont: demande psychologique élevée, intensité élevée, faible autonomie, conflit de valeur, exigence émotionnelle, faible reconnaissance ou soutien social, discrimination ou violence, ressentir du stress et crainte de perdre son emploi.

Pour chaque type de risque, la déclaration d'au moins trois d'entre eux est considérée comme un indicateur de surexposition.

Renseignements

Jean-François Marquis, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 463 67 54,

e-mail: jeanfrancois.marquis@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«Enquête suisse sur la santé: conditions de travail et état de santé entre 2012 et 2022»,
numéro OFS: 213-2207

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0181

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat à l'économie (SECO) a eu accès au communiqué de presse trois jours ouvrables avant sa publication.